

Le Moulin de Noès et la ferme expérimentale

*Du domaine de Bellevue Laffon de Ladebat à la ferme expérimentale du duc de Bordeaux.
Une histoire mouvementée avec un très beau reste : le moulin de Noès à Pessac.*

En 1769 Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat (1719 – 1797), armateur à Bordeaux, décide de diversifier ses investissements en achetant des terres à cheval sur les paroisses de Pessac et Mérignac. Il tire alors parti d'un dispositif institué par le Conseil du Roi du 16 avril 1761 encourageant l'appropriation des terres libres du royaume pour étendre les surfaces cultivables afin de produire plus de blé. La propriété sera progressivement étendue par des achats successifs de terres contigües formant finalement le « Domaine de Bellevue ».

En 1773 les documents d'anoblissement de la famille Laffon de Ladebat par Louis XV attestent l'intérêt économique régional de cet investissement ; dans les attendus il est en effet écrit : « Nous avons été informés que le sieur Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat, négociant de notre ville de Bordeaux...ne s'est pas borné au commerce et que, dans la vue de se rendre utile, il a acquis plus de deux mille arpents de terre en friches qu'il va mettre en valeur et encourager par son exemple la culture de nos landes... » Les armoiries de la famille vont symboliser cette activité agricole sur des terres marécageuses : « une fontaine d'argent jaillissante surmontée d'un soleil d'argent... »

Il s'agissait alors de « donner l'exemple » et plutôt qu'une ferme expérimentale, il s'agissait alors d'une ferme qui se devait d'être « exemplaire » pour que d'autres investisseurs se lancent aussi dans le défrichement des landes et la culture du blé suivant l'incitation royale.

Le fils aîné, André-Daniel (1746 – 1829), va s'occuper des constructions, de l'achat du matériel, des plantations et de la gestion de l'exploitation. Son fils Émile (1778 – 1842) écrit que son père:« s'y consacra tout entier et le fit défricher et planter; ce domaine – écrit-il encore – fut constamment l'objet de sa prédilection.» Dès son mariage avec Julie de Bacalan en 1777 André-Daniel s'y installe «dans une maison noble» et leurs premiers enfants vont y naître.

Dans son mémorial il écrit : « Terre de Bellevue près de Bordeaux. Mon père acheta en 1769 la maison de Lacanau ou Bellevue dans la paroisse de Pessac près de Bordeaux : il y fit des constructions beaucoup trop coûteuses. Je me livrai donc entier à la culture de cette terre. Je la replantai toute entière en quelque sorte. J'y fis de grands défrichements.» Cette ferme produit des céréales et elle élève aussi des vers à soie nourris grâce à une plantation de mûriers. La ferme comprend alors une maison de maître, des logements pour les valets, des bâtiments d'exploitation avec une magnanerie, un moulin à vent et, sur la rivière Peugue qui traverse le domaine, un vivier et un moulin à eau.

Ce moulin monumental, dit « de Noès » aujourd'hui, a été construit en dur dès 1775 sur l'emplacement d'un moulin plus ancien en bois, comme il en existait d'autres sur le Peugue. Répertoire au patrimoine des monuments historiques, ce moulin à trois arches est particulièrement remarquable par sa façade amont : une haute niche à voûte en "cul de four" avec des moulures et une agrafe à volutes, un fronton à décor avec une conque et des plantes aquatiques, et deux grands panneaux de moulures en façade figurant de l'eau ruisselante. C'est aujourd'hui le seul vestige de tous les bâtiments de la ferme.

L'implication d'André-Daniel Laffon de Ladebat dans le développement de ce domaine, sa passion pour la botanique et son intérêt pour les idées physiocratiques le font désigner dès 1775 comme correspondant régnicole de l'Académie d'Agriculture de Paris. Il va rendre compte à cette Société de ses expériences de terrain, comme la culture du ver à soie et la formation de valets de ferme, et y puiser des idées originales pour améliorer l'agriculture de l'époque. Dans une note à cette Académie sur la ferme et son utilité publique, il écrit : « Je communiquerai à la Société les journaux d'expérience que j'ai faites pendant plus de 16 années ».

À partir de 1789, André-Daniel est de plus en plus accaparé par ses activités politiques à Bordeaux

puis à Paris (Il est élu à l'Assemblée législative en 1791 et au Conseil des Anciens en 1795) et c'est son plus jeune frère Pierre-Daniel Laffon de Ladebat, dit d'Arlac, (1759 – 1826) qui prend sa relève à Bellevue. Ce dernier, qui ne bénéficiera plus des contacts privilégiés de son frère avec les Académies d'Agriculture supprimées par la Convention en 1793, va continuer de gérer la ferme tant bien que mal, avec des hauts et des bas en raison des perturbations de la période révolutionnaire et des désastres financiers successifs de la famille.

A la mort du père, Jacques-Alexandre en 1797, la famille est ruinée, André-Daniel est déporté politique en Guyane par le Directoire, et tous les enfants renoncent à l'héritage sauf Pierre-Daniel qui l'accepte comme seul propriétaire et exploitant de la ferme de Bellevue. On ne dispose pas d'information sur l'exploitation de la ferme pendant toute cette période qui va précéder sa vente plus de vingt ans plus tard.

Le 15 janvier 1822 est signé l'acte de constitution d' « une association régie par une société anonyme » au capital de 150 actions de 1000F. Selon l'art. 1 des statuts : « Il sera établi, dans l'arrondissement de Bordeaux une ferme d'expérience et école pratique d'agriculture. Sa Majesté sera suppliée de permettre que cette ferme prenne le titre de « Ferme expérimentale de S.A.R. Monseigneur le Duc de Bordeaux ».

L'accord est obtenu et dès la constitution du capital, on trouve André-Daniel (10 actions de 1000F), son frère Pierre-Daniel (5 actions de 1000F) et leur soeur Elisabeth-Sophie (2 actions de 1000F) parmi les actionnaires. Enfin le 17 juin 1823 cette société anonyme achète à Pierre-Daniel Laffon de Ladebat le domaine de Bellevue pour 60.000F. Il comprend alors 270 arpents avec maison de maître, bâtiments et outils d'exploitation, moulins à eau et à vent, viviers, animaux, etc.

Cette « Ferme expérimentale » va avoir une très courte et hasardeuse existence, de 1823 à 1827.

En difficulté dès ses débuts, elle n'a que très peu et mal fonctionné comme ferme expérimentale et école pratique d'agriculture ; en moins de quatre ans l'établissement n'a pas eu le temps de former des élèves ni d'expérimenter et d'appliquer des nouvelles méthodes comme le prévoyait sa vocation. Dès 1827 la société anonyme est dissoute et la ferme mise en vente. Un sursis de vente sera obtenu provisoirement par l'entremise de la duchesse de Berry mais les animaux et équipements sont peu à peu liquidés. En 1830 c'est la fin des « Bourbons » et l'exil du Duc de Bordeaux... Il n'est plus question de la «ferme expérimentale», si ce n'est, rarement, au passé et parce qu'elle est encore quelque temps dans le paysage.

Ensuite la propriété sera vendue en parcelles, les bâtiments de ferme détruits en 1970. Aujourd'hui, seul témoin du passé heureusement restauré par la Mairie de Pessac : le Moulin à eau de Noès.

Philippe Laffon de Ladebat

Renseignements

Service Tourisme de la Ville de Pessac

05 57 93 65 20

tourisme@mairie-pessac.fr